

# Les jours qui suivent la mort d'un pape

**Annonce officielle** de la mort du Pontife par le Doyen du Collège des cardinaux

Tous les responsables de la Curie romaine sont suspendus de leur fonction, à l'exception du Camerlingue.

Pour assurer la gestion des affaires courantes, l'organisation des funérailles et du conclave, les **congrégations se mettent en place** :

- Le Collège cardinalice se réunit quotidiennement en Congrégation générale et :
  - ⇒ organise les *novemdiales* (« neuf jours » de services funèbres)
  - ⇒ fixe la date de l'inhumation entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> jour après la mort du pape
  - ⇒ fixe le jour et l'heure du commencement des opérations de vote, idéalement le 15<sup>e</sup> jour, et au plus tard 20 jours après le début de la vacance
  - ⇒ traite les questions exceptionnelles et urgentes (mais elle ne peut prendre aucune décision dont la validité excéderait la période de vacance).
- La Congrégation particulière (cardinal Camerlingue et 3 cardinaux tirés au sort tous les trois jours) assiste les secrétaires des dicastères pour la gestion des affaires courantes.

**Les *novemdiales*, des obsèques qui durent neuf jours :**

- Exposition du corps du Pontife
- Procession jusqu'à la basilique Saint-Pierre de Rome
- Déposition dans le cercueil de cyprès et fermeture du cercueil
- Messe de funérailles
- Descente dans la crypte de la basilique et mise dans le cercueil de zinc, puis celui de bois
- Inhumation, vraisemblablement dans la crypte (entre le 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> jour après la mort du pape)

Les célébrations prévues continuent jusqu'à la fin des *novemdiales*.

**Conclave :**

- Installation des cardinaux électeurs dans la Maison Sainte Marthe
- Vérification des conditions d'isolement des cardinaux par le Camerlingue
- Inauguration des procédures d'élection par la célébration d'une messe par les cardinaux
- Entrée dans la chapelle Sixtine, serment des cardinaux électeurs, fermeture de la chapelle Sixtine et isolement complet des cardinaux
- 2 scrutins le matin, 2 scrutins l'après-midi (pour 1 élection au 2/3 des voix)
- Si non élection, 1 journée de réflexion, puis reprise des scrutins. Au bout de plusieurs séquences de 7 scrutins, le mode d'élection peut changer (ce sera alors un vote entre les deux cardinaux qui ont eu le plus de voix)
- Quand le Pape est élu, fumée blanche du poêle de la chapelle Sixtine
- Puis le 1<sup>er</sup> cardinal diacre annonce l'élection du nouveau Pape

**Première bénédiction *Urbi et Orbi* par le nouveau Pape**

